
Adresse des canoniers des sections du Temple, de la rue de Montreuil et du Muséum de Paris, en garnison à Givet (Ardennes), lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des canoniers des sections du Temple, de la rue de Montreuil et du Muséum de Paris, en garnison à Givet (Ardennes), lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 173-174;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22047_t1_0173_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Et nous, citoyens représentants, nous venons de renouveler le serment de nous rallier dans toutes les occasions à la Convention nationale et de sauver la liberté ou de périr avec elle.

[Suivent environ 440 signatures sans indications de titres ou fonctions].

Les citoyens cy-dessous in[s]crits étant illitrés ont demandé que les secrétaires signassent pour eux :

[Suivent 99 noms « tous artisans ou cultivateurs illitrés de la commune d'Orange].

Vu et arrêté les signatures de la présente adresse de la société populaire d'Orange en date du 18 thermidor an second de la République, par nous, membres du comité de correspondance de laditte société. A Orange, le 18 therm. II.

DUGAZ fils, A. DUMAS, RIBEN, BENET (1).

a'

[Les membres du c. de surveillance révolutionnaire de Chauny (2), à la Conv.; s.d.] (3)

Citoyens représentants,

C'est sans doute un grand et terrible spectacle de voir un peuple entier debout pour la liberté du monde brisant, d'une main, les sceptres et les couronnes, faire trembler les rois sur leurs trônes qui s'écroulent et, de l'autre, écraser les tyrans nouveaux qui avoient conjuré la perte de ses droits.

Sages législateurs, cet effort d'un courage héroïque, nous le devons à votre énergie. La liberté sortie de ses ruines se plaît à reconnoître ses restaurateurs. Vous vous êtes montré dignes du peuple que vous représentés.

Quoi ! Ce peuple dont tant de succès couronnent la valeur, après avoir fait passer sous le joug les monstres orgueilleux qui gouvernent la terre, auroit courbé lui-même son front victorieux sous la verge de fer de ces êtres immoraux qui lui devoient toute leur autorité !

Et à quel chef devons-nous donc obéir ? Il ne leur manquoit que des sceptres; ils avoient tous les vices des rois; ils parloient de justice et de probité et par eux l'innocence gémissait dans les fers ou expiroient sur l'échafaud; ils parloient d'humanité, et ils marchaient au trône à travers le sang et le carnage : le mot de vertu étoit sur leurs lèvres, et le crime étoit dans leurs cœurs.

Représentans, vous avés déchirés le rideau qui voiloit tant d'horreurs. Les traîtres n'existent plus que dans l'exécration des hommes libres. Vous avés fait plus encore; vous avés divisé l'autorité monstrueuse d'un comité dont la permanence pouvoit à chaque instant compromettre la liberté et une seconde fois vous avés sauvé la patrie.

Peuple françois, profite de cette terrible leçon; toi seul est grand, les individus ne sont

rien; les trônes s'écrouleront; les intrigans, les hommes pervers rentreront dans le néant, toi seul survivra à leur ruine.

Vive à jamais la République, vive la Convention nationale !

MORGAY l'aîné (*présid.*) et 8 autres signatures.

b'

[Les canonniers des sections du Temple, de la rue de Montreuil et du Muséum, de Paris, en garnison à Givet (1), à la Conv.; Givet, 21 therm. II] (2)

Les canonniers des sections du Temple, de Montreuil et du Muséum, de Paris, en garnison à Givet viennent d'apprendre que la Convention nationale, menacée vivement par de nouveaux tyrans et des traîtres infâmes à la cause du peuple qu'ils ont trop longtems trompés, s'est montrée digne de la liberté que les Français l'ont chargée de faire triompher en terrassant révolutionnairement les monstres qui s'étaient coalisés pour l'égorger afin de monter sur un trône de sang. Les canonniers de Paris, maintenant à Givet, ont frémissés d'horreur à la nouvelle d'un pareil attentat et comme ils ont été témoins de tous les événements que la révolution française a enfantée dans Paris, et ayant toujours marché sous l'étendard de la liberté et soutenus la cause populaire, ils auront toujours à regretter de n'avoir pas été à portée, le 9 et 10 thermidor, de couvrir de leur courage la représentation nationale et de n'avoir pas été les premiers à anéantir les Robespierre, les Saint-Just, Couthon, Le Bas, Hanriot et tous les esclaves qui voulaient s'attacher à leur chart.

Depuis quelques tems les canonniers soupçonnaient que l'air sombre et les ordres bizarres d'Hanriot n'étaient point tournés pour le bonheur général et qu'ils ne semblaient être dictés que pour servir les conspirateurs qu'il avait choisis pour renverser la liberté; et si le traître Fleuriot a eu l'audace de sommer le comité révolutionnaire du Muséum de lui livrer ses pièces de canon, qui sont au poste de la ci-devant Samaritaine, c'est qu'il sçavait très bien que ceux qui les avoient toujours employées pour le salut public étaient trop éloignés pour s'en servir à défendre la représentation nationale. Mais connaissant les principes de nos frères des autres sections, nous n'avons pas été surpris d'apprendre que la voie des représentants fidels du peuple a été écoutée partout et que les ordres de la Convention ont été exécutés. Malheur à ceux qui ont écoutés et approuvés les ordres infâmes du traître Hanriot ! La Convention nationale sçait mieux que nous ce que méritent ceux qui refusent d'entendre la voie du peuple. Sa justice sçaura anéantir les lâches et les traîtres qui se sont montrés indignes du nom français dans cette révolution.

L'énergie que vous avez montrée dans cette dernière crise du crime contre la vertu nous

(1) En marge : renvoi des expressions au comité de Sûreté générale.

(2) Aisne.

(3) C 313, pl. 1252, p. 36. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^l).

(1) Ardennes.

(2) C 316, pl. 1269, p. 12. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^l).

prouve de nouveau que vous êtes de plus en plus digne d'occuper le poste honorable que le peuple français vous a confié et nous vous invitons à y rester fermes et inébranlables jusqu'à ce que la République soit consolidée. Vive la République et la Convention nationale !

COUSTOU (*lieutenant*), DURON (*lieutenant du Temple*), BOIROT (*capitaine du Muséum*), LAUDET (*capitaine*), PETIT (*sous-lieutenant*), GILLET (*sous-lieutenant*), HARTMAN (*lieutenant*) et plus de 100 signatures.

c'

[*La sté popul. de Cozès (1), à la Conv.; 20 therm. II*] (2)

Citoyens représentants du peuple,

Un nouvel orage menaçait notre liberté, mais à peine s'est-il fait entendre que vous l'avez dirigé sur le tiran qui en étoit l'auteur. Grâce au bon esprit, aux vertus dont vous avez donné des preuves, grâce à l'énergie et à la sagesse de notre gouvernement révolutionnaire, nous n'aurons jamais à craindre que les séducteurs n'échappent à la peine méritée par le crime qui ose se cacher sous le masque de la vertu. La justice et la probité sont à l'ordre du jour. Aussi elles triomphent de la scélératesse et de la tyrannie. Achevés une carrière que vous avez parcourue avec le plus grand succès. Frappés jusqu'au dernier des conspirateurs. La société populaire de Cozès régénérée révolutionnairement, toujours dans l'esprit de la République, offre ses bras et ses cœurs, ils sont à la patrie, ils sont à vous. Fermes à votre poste, nous vous devons le seul bien qui puisse nous rendre heureux, la République une et indivisible.

Les membres composant la société populaire régénérée de Cozès :

BONBELLAND (*présid.*), LILLET (*vice-présid.*), TOUSSAIN et J. GOGUET (*secrétaires*) et environ 70 autres signatures.

d'

[*Le 9^e régiment d'hussards, à la Conv.; bivouacq de Braeschael (3), 15 therm. II*] (4)

Vive la République ! Périssent les tyrans !
Représentants,

Le 9^e régiment d'hussards, placé aux avant-postes de l'armée du Nord dans les bruyères de la Hollande sous Bréda, vient d'apprendre les dangers auxquels avoit été exposée la représentation nationale et les crimes de ces nouveaux Catilina qui vouloient s'élever sur les débris du trône que l'énergie républicaine a sçu renver-

ser : ils ont disparu et maintenant nous sommes rassurés sur les trames qu'ils avoient ourdies contre nous.

Nous nous applaudissons d'être des premiers à féliciter la Convention nationale sur la victoire qu'elle vient de remporter sur ses plus cruels ennemis, sur ces scélérats tout dégoûtants du sang innocent qu'ils ont fait verser. Les hussards du 9^e ont fait éclater des cris de joye en apprenant la mort de ces traîtres et le courage énergique de tous nos braves frères d'armes de Paris, de ces braves canoniers qui ont entouré l'enceinte sacrée de la représentation nationale où les amis du peuple doivent trouver un azile sûr. Oui, représentants, de même que nos braves frères d'armes de Paris, nous ferions un rempart de nos corps à la représentation nationale si nos ennemis osoient encore l'attaquer; nous gémissons de n'avoir pu en même tems combattre dans l'intérieur et au dehors. Nous renouvellons le serment sacré de fidélité et de confiance que nous avons juré à la Convention nationale. Notre mot de ralliement dans les combats sera toujours : obéissance à ses décrets, périssent les tyrans, vive la République une et indivisible !

Gaspard THIERRY (*chef de brigade*), THOUVENIER (*chef d'escadron*), PAULIN (*chef de compagnie*) et 220 signatures d'officiers, sous-officiers et hussards, et 27 croix.

[*Nota*] Les autres sont de picquet, à la découverte ou d'autres services, et ont été privés de signer.

Le chef de brigade commandant le 9^e régiment d'hussards et l'avant-garde de la colonne du centre,

Gaspard THIERRY.

e'

[*La sté popul. jacobite, montagnarde et républicaine de Wassigny (1), à la Conv.; fait à l'assemblée de laditte sté le 20 mess. II*] (2)

Liberté, égalité, fraternité, justice et probité !

Législateurs, nous vous rendons grâce et vous prions de recevoir nos respectueux remerciements des services que vous venez de rendre à la nation française par vos sublimes décrets en proclamant que le peuple français reconnoît l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, qui ordonnant (*sic*) des fêtes à l'honneur de l'Être suprême, à la vertu, à la piété filial, à la vieillesse, au travail, etc., des secours aux indigens, etc.

Citoyens représentants du peuple, restez à votre poste tant que nous aurons des ennemis à combattre afin de faire triompher nos armes contre les satellites des tirans coalisés contre nous et les chasser de la terre sacrée de la liberté, à faire punir les aristocrates ennemis de la liberté et de l'égalité, les hommes faux qui se couvrent du masque de l'hypocrisie pour mieux tromper les autres; à déjouer les intrigants qui

(1) Charente-Inférieure.

(2) C 316, pl. 1269, p. 11. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl⁴).

(3) Hollande.

(4) C 316, pl. 1269, p. 10; *J. Fr.*, n^o 692. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl⁴); *M.U.*, XLIII, 42.

(1) District de Rethel, Ardennes.

(2) C 316, pl. 1269, p. 9. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl⁴).